

6

Développement de la recherche en arts et culture

Table des matières

1. Définition	165
2. État des lieux et enjeux	166
2.1 Analyse de l'environnement	166
2.2 Les enjeux.....	166
3. Énoncé de vision.....	168
4. Objectifs stratégiques	168
5. Résultats visés	168
6. Grille de mise en œuvre.....	170

1. Définition

La *Stratégie pour le développement de la Recherche en Arts et culture en Acadie* inclut l'ensemble des moyens à utiliser et des actions à mener de manière à répondre aux besoins de recherche pour l'ensemble de l'écosystème artistique et culturel de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Dans les faits, celle-ci est une stratégie transversale qui tient compte des besoins de recherche exprimés dans le cadre des États généraux des arts et de la culture et que l'on retrouve dans les six autres stratégies sectorielles de la Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick.

L'écosystème culturel comprend les sept stratégies sectorielles qui sont :

- 1) Développement de l'artiste professionnel.le,
- 2) Développement de l'organisation artistique et culturelle,
- 3) Intégration des arts et de la culture en éducation,
- 4) Intégration des arts et de la culture dans la communauté par l'aménagement culturel du territoire,
- 5) Amélioration de la circulation et de la promotion des artistes, des œuvres et des produits culturels,
- 6) Développement de la recherche en arts et culture,
- 7) Amélioration du positionnement et du rayonnement des arts et de la culture.

2. État des lieux

2.1 Analyse de l'environnement

Le lieu principal d'élaboration de recherches sur les arts et la culture en Acadie du Nouveau-Brunswick c'est l'Université de Moncton. Dans une moindre mesure, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (artsnb) commande des recherches ponctuelles sur les disciplines artistiques de manière à alimenter le développement des programmes de soutien aux arts et aux artistes. La Direction du développement des arts du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport n'a pas en son sein de service de recherche.

Par ailleurs, en 2008-2009, le MÊCS a soutenu, en lien avec le bureau de suivis des États généraux des arts et de la culture et d'autres partenaires, un processus de réflexion sur la pertinence de créer un Conseil des ressources humaines du secteur culturel. Des expertes et des experts de diverses disciplines en sciences sociales font aussi des recherches commanditées par des institutions et organismes communautaires sur certains aspects du secteur des arts et de la culture en Acadie du Nouveau-Brunswick. Qui plus est, la Conférence canadienne des arts, Hill Stratégies Recherche et la Fédération culturelle canadienne-française compilent et rendent accessibles certaines données sur le secteur des arts et de la culture au niveau provincial et à l'échelle pancanadienne.

2.2 Les enjeux

Dans le cadre des consultations qui ont précédé le Grand rassemblement des États généraux de mai 2007, le manque de recherches et de données sur le secteur des arts et de la culture dans la société acadienne du Nouveau-Brunswick a souvent été constaté par divers chantiers, situation qui rendait difficile la tâche d'établir l'état des lieux.

Parmi les besoins exprimés, pour les artistes, on retrouve celui de mieux circonscrire les enjeux entourant la reconnaissance du statut de l'artiste créateur, celui de mieux évaluer la situation socioéconomique des artistes professionnels au Nouveau-Brunswick, leur apport dans le développement identitaire de la société acadienne et celui d'obtenir un portrait plus précis de l'état de développement de chacune des disciplines artistiques dans la province.

Le chantier *Industries et entreprises culturelles* fait ressortir le besoin de documenter les retombées économiques et sociales des secteurs de la culture et des communications en Acadie du Nouveau-Brunswick.

Enfin, l'enjeu de la conservation, de l'archivage et de la mise en valeur du patrimoine artistique acadien fait également partie des préoccupations de recherche exprimées.

Pour sa part, le chantier *Communauté, arts et culture* a recommandé la création d'une instance provinciale d'aménagement culturel du territoire (ACT) qui agirait comme centre de

ressources apte à alimenter des projets d'aménagement culturel du territoire par le biais d'outils d'accompagnement. Cette recommandation laisse présager un besoin de recherches sur le terrain permettant d'évaluer l'ensemble des composantes du continuum culturel (ex. : l'état des lieux en matière d'infrastructures culturelles dans toutes les régions, la santé financière des organismes et infrastructures culturelles, les conditions de gouvernance et leurs impacts sur les intégrations des arts et de la culture, etc.). Les besoins de recherche exprimés touchent à plusieurs dimensions de l'écosystème culturel qui émane de la démarche des États généraux.

a) Le manque de recherche en arts et culture à l'Université de Moncton

Malgré l'absence d'un état des lieux du développement de la recherche en arts et culture en Acadie et plus particulièrement à l'Université de Moncton, le comité du recteur sur les suivis des États généraux a fait l'évaluation suivante de la situation. De l'avis des membres de ce comité, il existe actuellement à l'Université de Moncton davantage de recherches sur diverses dimensions de la culture acadienne que de recherches sur les arts. Toujours selon les membres de ce comité, à première vue, il existe peu de recherches en arts visuels, en musique, en théâtre, en cinéma (filmographie acadienne), et en danse, la majeure partie des recherches existantes se concentrent sur la littérature,

la sociolinguistique et l'histoire. De plus, comme il existe peu d'études doctorales dans le domaine des arts, il existe donc peu de chercheurs et chercheurs en la matière. Selon les membres du comité du recteur, il faudrait :

- établir l'état des lieux du développement de la recherche sur les arts en Acadie,
- identifier les failles et les richesses,
- cerner les enjeux de diffusion de la recherche et ceux de son financement,
- cerner les mandats des chaires d'études à l'Université de Moncton et définir comment elles pourraient répondre aux besoins de recherche exprimés dans le cadre des États généraux des arts et de la culture.

À la lumière des informations qui précèdent, on peut conclure que les travaux de recherche portant sur la contribution des arts et de la culture au développement de la société acadienne sont quasi inexistantes.

b) La prise en charge institutionnelle des besoins de recherche identifiés dans le cadre des États généraux

Des échanges entre le comité du recteur sur les suivis des États généraux et la Chaire de recherche en études acadiennes (CRÉA), à l'hiver et au printemps 2009, ont permis de constater que cette dernière, qui est le résultat d'une réorganisation récente des études acadiennes à

l'Université de Moncton¹, pourrait être le point d'ancrage de la recherche en arts et culture au sein de cette université. Une telle éventualité n'excluerait pas la possibilité de partenariats avec des chaires existantes ou en voie de développement dans cette institution.

Au terme de ces échanges, les deux parties concernées ont convenu de la création d'un conseil d'aménagement culturel du territoire à l'automne 2009. Ce conseil pourrait être une instance de concertation formée de représentantes et de représentants de l'Université, d'organisations artistiques et culturelles, de l'AAAPNB et de chercheurs et chercheuses en arts et culture. Son rôle serait d'identifier les besoins de recherche, d'évaluer les ressources nécessaires pour les réaliser et susciter, par divers moyens, le développement de projets de recherches fondamentales et appliquées en arts et culture en Acadie.

1. Une restructuration des études acadiennes en 2007 à l'Université de Moncton a eu pour effet à la fois de transformer ou de préciser le mandat d'organismes existants (ex. : celui du Centre d'études acadiennes et celui de la Chaire d'études acadiennes), et de susciter la création de l'Institut d'études acadiennes. Le Centre d'études acadiennes (CÉA) est devenu essentiellement un centre d'archivage, alors que le mandat de la Chaire d'études acadiennes (devenue aujourd'hui la Chaire de recherche en études acadiennes - CRÉA) en est un de développement de la recherche. Pour sa part, l'Institut d'études acadiennes (IEA) a pour mandat principal, la publication et la diffusion des recherches sur l'Acadie.

c) L'arrimage des initiatives de recherche et le développement de partenariats

Afin de maximiser l'apport des ressources existantes en matière de recherche sur les arts et la culture en Acadie, il est possible d'envisager des partenariats entre la Chaire de recherche en études acadiennes (CRÉA) et des centres de recherches ou des instituts existants à l'Université de Moncton, tels que le Centre de recherche en linguistique appliquée, l'Institut d'études acadiennes, l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, le Centre d'études acadiennes et le Centre de recherche et de développement en éducation. La Chaire pourrait également établir des partenariats avec d'autres institutions de recherche situées à l'extérieur de l'Université de Moncton. À titre d'exemple, elle pourrait étudier le potentiel de la nouvelle chaire de recherche créée conjointement entre Mount Allison University et l'Université de Moncton sur les arts, les loisirs et le tourisme culturel. Elle pourrait également envisager un partenariat avec le nouveau programme de recherche intitulé *Research Nexus in Creativity and Management of Cultural Resources* à Mount Allison².

2. www.mta.ca/research_activities/ASUP%20Campus%20Summary.pdf

Comme le Nouveau-Brunswick ne possède pas encore, à l'instar d'autres provinces, de conseil des ressources humaines du secteur culturel apte à définir les besoins de recherche liés au développement des ressources humaines en arts et culture, la Chaire pourrait suivre de près le projet de création d'un tel conseil au Nouveau-Brunswick. La Chaire pourrait aussi identifier des partenariats possibles pour des initiatives de recherche en arts et culture à l'échelon des Provinces atlantiques (ex. : en lien avec l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse), au national (ex. : par l'entremise de la Conférence canadienne des arts, de Hill Stratégies Recherche, de la FCCF, etc.) et à l'international (ex. : l'Observatoire des politiques culturelles de Grenoble, en France).

3. Énoncé de vision

À la lumière des acquis et des défis identifiés dans l'état des lieux qui précède, voici la vision du développement de la recherche en arts et culture en Acadie du Nouveau-Brunswick.

Vision

Partie intégrante de notre société, le secteur des arts et de la culture de l'Acadie du Nouveau-Brunswick a accès à des recherches qui tiennent compte de ses besoins et qui sont capables de l'informer et d'orienter ses initiatives de développement. Il peut compter sur des données qualitatives et quantitatives résultant de recherches fondamentales et appliquées pour être en mesure d'améliorer son potentiel de développement, et pour entreprendre des initiatives structurantes qui contribuent à l'évolution de la communauté artistique et culturelle et au développement socioculturel et économique de l'Acadie.

4. Objectifs stratégiques

À la suite de l'analyse de l'environnement et des enjeux qui précèdent, deux objectifs stratégiques sont retenus. Il s'agit de :

Objectif stratégique 1 : Assurer la prise en charge institutionnelle et le développement de la recherche en arts et culture

Objectif stratégique 2 : Assurer l'arrimage des initiatives de recherche et le développement de partenariats

5. Résultats visés

Résultats ultimes (6-10 ans)

1. Les artistes professionnel.le.s et l'organisation artistique et culturelle de l'Acadie du Nouveau-Brunswick ont pleinement accès aux données qualitatives et quantitatives résultant de recherches fondamentales et appliquées pour orienter leurs initiatives de développement et leur permettre d'entreprendre des initiatives structurantes qui contribuent à l'évolution de leur secteur et au développement socioculturel et économique de l'Acadie.

Résultats intermédiaires (3-5 ans)

1. L'Université de Moncton a inclus un volet de recherche sur les arts et la culture dans ses projets de recherches fondamentales et appliquées effectuées par la Chaire de recherche en études acadiennes (CRÉA). Elle travaille conjointement avec le secteur des arts et de la culture dans l'identification de ses besoins et a entamé des démarches pour répondre aux besoins de ce secteur. Ces démarches font en sorte que les intervenantes et intervenants du secteur des arts et de la culture peuvent obtenir des données essentielles leur permettant de réaliser des analyses en profondeur et d'identifier les pistes à suivre pour atteindre le plein potentiel de leurs mandats respectifs.
2. Les organismes de soutien aux arts et ceux responsables de la recherche aux échelons provincial, atlantique et national sont davantage sensibilisés aux besoins de recherches spécifique à la communauté artistique et à l'organisation artistique et culturelle de la société acadienne. Ils adoptent leurs programmes de financement de manière à favoriser le développement de la recherche en arts et culture en Acadie.

Résultats immédiats (1-2 ans)

1. Des échanges se poursuivent entre l'Université de Moncton (comité du recteur), la Chaire de recherche en études acadiennes (CRÉA) et l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick pour clarifier le rôle de l'Université dans la production de recherches fondamentales et appliquées sur le continuum artistique et culturel en Acadie du Nouveau-Brunswick.

2. L'engagement de l'Université se traduit, dans un premier temps, par la création d'un conseil d'aménagement culturel du territoire en lien avec la Chaire de recherche en études acadiennes (CRÉA) qui mènera à une planification du développement de la recherche en arts et culture tenant compte des préoccupations exprimées dans le cadre des États généraux.



MATHIEU LÉGER / GALERIE D'ART LOUISE-ET-REUBEN-COHEN, UNIVERSITÉ DE MONCTON

Ghislaine McLaughlin, *Proche d'Antan*, 2003.